

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An deux mille vingt-cinq, le 22 septembre, le Conseil Municipal de la Commune de Portes-lès-Valence, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Madame Geneviève GIRARD, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Date de convocation du Conseil Municipal : 16 septembre 2025.

**PRESENTS** : Geneviève GIRARD, Antonin KOSZULINSKI, Sabine TAULEIGNE, Patrick GROUPIERRE, Corine ARSAC, Isabelle WICKI, Laurent PEMEANT, Philippe MILLOT, Fanély MONVILLE, Luc CHARPENTIER, Marie-Renée AVON, Jérémy FERNANDEZ, Geneviève BOUX (à partir du point 6) ; Guy LE DROGO, Jean-Louis SAINT-CLAIR, Catherine BARNERON, Dimitri DELAIGUES, Michel BERNE, Dorian DANTIN, Bernard CROZIER, Pierre TRAPIER, Agnès PAGES, Hélène PINET, Jean-Michel BOCHATON, Sandrine AUGIER.

**POUVOIRS** : Suzanne BROT à Patrick GROUPIERRE ; Lilian CHAMBONNET à Laurent PEMEANT ; Stéphanie HOSET à Antonin KOSZULINSKI ; Valérie GARCIA à Philippe MILLOT ; Marie-José BAYOUD-TORRES à Jean-Michel BOCHATON ; Claude ILLY à Sandrine AUGIER.

**ABSENTS** : Daniel GROUSSON, Danièle BERTHONNET, Geneviève BOUX du point n°1 au point n°5.

### **OBJET : CREATION D'UN CONTRAT A DUREE INDETERMINEE (n°10)**

Dans le cadre d'un renouvellement de contrat et en application des articles L 332-9 à L 332-11 du code général de la fonction publique, qui stipule que tout contrat conclu ou renouvelé pour pourvoir un emploi permanent, en application de l'article L 332-8 dudit code avec un agent justifiant d'une durée de services publics de six ans au moins sur des fonctions relevant de la même catégorie hiérarchique, est conclu pour une durée indéterminée, il convient de créer un poste à temps complet (service restauration) dans le cadre d'emploi des rédacteurs à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2025.

Cette création de poste est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré en mairie.

Liste des votes affichée et publiée le 23/09/2025

Le Maire,  
  
